

LES ESSARDS

Localisation

A côté de l'église (dans l'ancien cimetière ?), le long de la route principale, face à la mairie et à la maison d'école

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 561

Description



Gros œuvre, matériau : le piédestal, épais, repose sur une base et supporte un chapiteau et un tronc de pyramide

Éléments décoratifs, iconographie : la croix de guerre au sommet de la pyramide, une palme sur la face antérieure

Entourage : pas d'entourage actuellement

Présence d'un symbole religieux : non

Inscriptions

LA COMMUNE / DES ESSARDS / A SES ENFANTS / MORTS / POUR LA FRANCE / 1914-1918

Signatures sur le monument

Aucune

Auteurs du monument

Entreprise : Jean-Baptiste Péju, dit Péju aîné, marbrier 12 avenue de la Paix, à Dole

Conflits commémorés

Défunts :

1914-19 : 17 et 2

1939-45 : 3

Population de la commune

1911 : 330 habitants

1921 : 309 habitants

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Date de la décision du conseil municipal : 13 juin 1920

Date d'approbation : le projet est déféré le 26 juillet 1920 devant Camus, rapporteur qui demande de « réduire la dimension de la croix de guerre et de moulurer davantage le couronnement et le socle du monument ». L'approbation est obtenue le 16 septembre 1920, mais les exigences de la commission majorent le prix du monument de 1 250 F.

Date souscription :

Date achèvement :

Date inauguration : 11 novembre 1921

Récits éventuels dans la presse locale :

Financement :

Sources de financement :

Subvention État : 489 F

Souscription communale : 1 375 F

Budget communal :

Autres :

Dons :

Montant : 3820 F

Autres traces mémorielles

Cimetière : néant

Plaques dans l'église : deux plaques de marbre blanc sont fixées dans l'église, au fond de la nef, près de l'entrée. L'une porte les noms des morts des Essards, l'autre ceux des morts des Haÿs.

Sur celle des Essards, 19 noms, y compris celui du commandant Henri de Saint-Léger. Une plaque complémentaire porte, au-dessous, le nom de Simone Michel-Lévy, déportée. On remarque aussi un ex voto familial sur une plaque de septembre 1944 fixée au mur.



Sur la façade de l'école, une plaque émaillée a été fixée en souvenir d'une déportée. D'après le maire actuel, elle aurait été financée par le *Souvenir français* et son installation financée par la commune. La place porte depuis le nom de place Simone Michel-Lévy.

